

Pédagogie entre autres

Le journal du Syndicat des professeurs
du Cégep du Vieux Montréal

Des orientations inquiétantes, des offres inacceptables

Par le comité exécutif

Depuis le dépôt de nos demandes, le 30 octobre dernier, la partie patronale nous a répondu en deux temps. D'abord, elle nous a fait part des offres salariales qui sont nettement deçà de l'augmentation du coût de la vie: soit 7 % sur cinq ans. Et rappelons-nous qu'il faut enlever à ce pourcentage les sommes qui seront utilisées pour corriger certaines « problématiques sectorielles », notamment dans les grands réseaux de la santé et de l'éducation, comme le maintien de l'équité salariale et l'amélioration du régime de retraite. En bout de ligne, les augmentations de salaire des cinq prochaines années proposées pour le secteur public sont respectivement de **0,5%, 0,75%, 1%, 1,25% et 1,50%**. C'est ce que nous offre le Conseil du trésor qui nous promet d'être un peu moins chiche si jamais on assiste, les deux dernières années, à un redressement vraiment drastique et inégalé (soit un dépassement de plus de 4% de l'augmentation prévue du PIB) des finances de l'État québécois.

Ensuite, nous avons reçu le « Dépôt patronal en vue du renouvellement de la convention collective du personnel enseignant », le 17 décembre, document dont la parution est passée presque inaperçue, étant donné que nous étions submergés par les corrections et les reprises d'examen.

Contenu

Rappel : deux actions pour la négo	3
Demandes de la FNEEQ : enseignants non-permanents	4
Le miracle finlandais : partie 1	5
Le franc parler du vieux Bédé : 3	8
Une assemblée syndicale festive le 31 mars prochain!	11
Journée d'étude syndicale.....	11
Lock-out au Journal de Montréal	11
Solidarité avec Haïti.....	12



À propos du SPCVM

Syndicat des professeurs
du Cégep du Vieux Montréal
255, rue Ontario Est,
Montréal, QC H2X 1X6

Bureau : A3.04

Lundi au vendredi de 8h30 à 16h

Site web : www.spcvm.org

Courriel : info@spcvm.org

Télécopieur : 514-843-8552

Téléphone : 514-843-8884; ou
514-982-3437 p. 2086 ou 2087

... la volonté du CPNC est de transformer la gestion coopérative et collégiale des cégeps de manière à instaurer une gestion semblable à celle de l'entreprise privée.

À propos du Dépôt patronal

Le « Dépôt patronal » est le document qui regroupe les offres et demandes patronales, c'est-à-dire ce que le gouvernement offre ou demande aux enseignants dans cette négociation.

Ce document a été remis aux syndicats le 17 décembre 2009.

Vous trouverez le document du « Dépôt patronal » sur le site du SPCVM (www.spcvm.org).

Un document d'analyse sera distribué sous peu dans vos casiers. ■

On ne s'attendait pas à ce que le Comité patronal de négociation des collèges (CPNC) nous fasse de cadeau, bien que la Ministre Courchesne ait promis des solutions imaginatives à certains problèmes comme le recrutement et la rétention du personnel. En lisant le « Dépôt patronal », nous sommes en effet à même de constater qu'on ne répond tout simplement à aucune des demandes faites par la FNEEQ. En fait, le CPNC n'obéit qu'à ses propres impératifs et réussit, par une habile rhétorique, à nous faire croire qu'il propose des solutions aux problèmes que nous avons soulevés dans le document « Portrait de la profession enseignante ». Bref, si les parties patronales et syndicales font référence au même document, elles arrivent à des conclusions bien différentes! Et si les deux parties partagent le même désir de négocier, les points à négocier sont tout à fait distincts! On sent clairement, à la lecture du document, que la volonté du CPNC est de transformer la gestion coopérative et collégiale des cégeps de manière à instaurer une gestion semblable à celle de l'entreprise privée. Et ce, évidemment, sans accorder les conditions salariales du secteur privé!

La partie patronale semble enfin admettre le fait que la tâche des enseignants s'est alourdie, mais la solution qu'elle propose à ce problème est tout simplement aberrante. Elle souhaite en fait clarifier le rôle et les responsabilités des coordinations départementales afin que les enseignants lui soient « imputables » et ce, affirme-t-elle, dans le but d'améliorer l'organisation du travail. Ces derniers ayant plus d'objectifs à remplir, il incomberait aux coordonnateurs de s'assurer qu'ils remplissent adéquatement leurs multiples tâches! Voilà un détournement argumentatif des plus audacieux!

... la partie patronale désire modifier l'ordre de priorité d'engagement et les règles d'acquisition de la permanence de façon à ce que le critère de la compétence remplace celui de l'ancienneté. [...] Entre deux bons enseignants, comment déterminer lequel est le plus compétent?

Il est loin d'être certain qu'une telle transformation du rôle de la coordination allège significativement notre tâche. Et les conséquences en seraient lourdes! Le rapport d'égal à égal des coordonnateurs avec les autres enseignants est depuis longtemps dans la ligne de mire du Ministère, mais nous avons toujours résisté afin de conserver le fonctionnement démocratique des départements. Ce sont les profs qui travaillent ensemble à l'élaboration des cours de leur discipline et des politiques de leur département; si on change le rôle de la coordination, c'est cette structure collégiale qui s'en trouvera changée. De toute façon, souhaitons-nous vraiment que nos collègues coordonnateurs deviennent des patrons qui surveillent l'accomplissement de nos tâches? Et voudrions-nous endosser le rôle de surveillant quand nous nous occuperons de la coordination?

De plus, la partie patronale désire modifier l'ordre de priorité d'engagement et les règles d'acquisition de la permanence de façon à ce que le critère de la compétence remplace celui de l'ancienneté. Le document ne dit pas comment la compétence, une notion bien subjective, serait mesurée, et surtout qui serait responsable de la mesurer. Qu'est-ce qu'un prof compétent? Est-ce celui qui obtient le meilleur taux de réussite? Le prof le plus diplômé? Le plus populaire? Celui qui obtient la meilleure évaluation de ses étudiants? Entre deux bons enseignants, comment déterminer lequel est le plus compétent? Un tel changement risquerait fort de nuire au climat de collaboration et de confiance qui prévaut dans les départements. Il introduirait une forme nouvelle de compétition entre les enseignants non permanents qui ne ferait qu'accentuer un stress déjà intense. Voilà qui n'aiderait pas à améliorer les conditions difficiles des professeurs à statut précaire et n'aiderait certainement pas non plus les départements à résoudre les problèmes de relève!

Le CPNC ne se préoccupe aucunement des problèmes de recrutement de nouveaux enseignants, un problème bien réel dans plusieurs départements, particulièrement ceux des secteurs techniques. Au contraire, il envisage un resserrement des critères de sélection pour les enseignants en provenance de la formation continue. Il veut aussi mettre l'accent sur l'évaluation des enseignants et sur le perfectionnement afin de voir à ce qu'ils répondent aux exigences maintenant plus nombreuses de la profession. Le soutien passerait donc, pour le CPNC, par une offre accrue des cours offerts aux enseignants.



Yves de Repentigny, Jean-Marc Petit, Lilia Selhi, Sophie Guillemette, Hanan Smidi, Sylvain Chamberland et Line Vaillancourt au Cégep Ahuntsic, lors d'une journée de formation sur la mobilisation, en octobre dernier. Sur cette photo, il manque Danielle Carbonneau qui est également membre du Comité de mobilisation.

Rappel : **deux actions pour la négo**

Comme vous le savez, nous sommes en négociation. Le comité de mobilisation sollicite votre collaboration!

Des horaires bien remplis

Nous vous proposons une première **action concertée** qui passera un message clair à toute la communauté collégiale et ce, tout au long de la session!

Avant d'afficher votre horaire avec vos périodes de disponibilité : ajoutez vos périodes de préparation, de correction, de réunions, de supervision, de gestion des absences, de gestion des courriels, etc, afin de remplir toutes les cases vides.

Vous pouvez aussi déborder sur les périodes du soir et les jours de la fin de semaine. Ainsi, nos horaires refléteront véritablement le travail que nous accomplissons toutes les semaines et lanceront un message clair quant à la lourdeur de notre tâche.

Une nouvelle photo de groupe

De plus, nous prendrons une nouvelle photo de groupe le **jeudi 4 février à 12h00** devant le collège. Nous attendons encore plus de gens qu'à l'automne: si vous avez manqué cette photo, c'est le temps de vous reprendre! Et si vous y étiez, nous serons très contents de vous y revoir!

Les 150 premiers profs qui se présenteront à la photo recevront un foulard en polar de la FNEEQ. Ainsi, nous serons reconnaissables à notre écharpe verte sur cette nouvelle photo. ■

Dernière heure!

Le «Dépôt patronal» a été unanimement rejeté par les délégués de la FNEEQ lors du regroupement-cégep qui avait lieu les 21 et 22 janvier. ■

... il faudra être d'attaque dans les mois qui viennent afin de refuser des orientations qui mettraient fin à un mode de fonctionnement démocratique.

Se donner le Québec qu'on veut

«Se donner le Québec qu'on veut» est un document intéressant et éclairant qui a été préparé par la CSN. Il a été distribué cette semaine dans nos casiers. On y explique les moyens que pourrait se donner la société québécoise pour une gestion saine et équitable des finances publiques dans le contexte de la récente crise économique. On y met aussi en évidence l'impact positif des services publics et des programmes sociaux comparativement à leur coût réel pour l'État. Combien nous en coûterait-il annuellement pour les services de santé et d'éducation s'ils n'étaient pas couverts par nos impôts? Voilà une question dont la réponse surprenante se trouve dans le document et sur le site www.csn.qc.ca. ■

Mais quand on connaît la réalité de nos jeunes collègues, on sait pertinemment que la tâche souvent très lourde, les nouvelles préparations nombreuses, les remplacements de dernière minute laissent bien peu de temps pour le perfectionnement! À moins que celui-ci, bien sûr, ne s'accompagne d'un dégageant; c'est ce qui reste à voir!

Vous avez maintenant un aperçu des principales orientations du CPNC telles que les présente le «Dépôt patronal». Elles ne sont ni précises ni détaillées, mais elles proposent tout de même, de façon claire, des changements très importants et inquiétants puisqu'ils risquent d'entraîner une détérioration de nos conditions de travail en plus de nuire au recrutement et à la rétention du personnel enseignant.

Comme on l'a vu, ce sont les professeurs à statut précaire qui seraient les plus touchés par les transformations proposées. Cela dit, il est bon de se rappeler que ce sont des offres de départ, et que le Conseil du trésor et le Ministère de l'Éducation se sont dits prêts à négocier. Par conséquent, il faudra être d'attaque dans les mois qui viennent afin de refuser des orientations qui mettraient fin à un mode de fonctionnement démocratique, et à des règles de gestion saine et équitable, ayant fait leurs preuves. Il faudra aussi rappeler nos principales demandes et réaffirmer leur importance pour la qualité de l'enseignement et l'avenir du réseau collégial. ■

Demands de la FNEEQ : enseignants non-permanents

Par le comité exécutif

Voici un rappel des principales demandes qui ont été faites par la FNEEQ concernant l'amélioration des conditions de travail des enseignant-es à statut précaire. Bien que l'intégration complète de la formation continue à la formation régulière n'ait pas été réclamé, cette fois-ci, les recommandations, si elles étaient acceptées, constitueraient un net progrès pour les enseignants non permanents! De plus, étant formulées séparément, les demandes d'amélioration risquent moins d'être rejetées en bloc comme il s'est produit lors de négociations précédentes.

Une amélioration des conditions à la formation continue

- Reconnaître, dans la tâche et la rémunération des enseignantes et des enseignants chargé-es de cours, le **temps d'encadrement** des étudiantes et des étudiants.
- Constituer une **banque de congés de maladie** pour chaque enseignante et enseignant chargé-e de cours de la formation continue.

- Appliquer les **dispositions de la convention collective de l'enseignement régulier aux chargé-es de cours** ayant l'équivalent d'une charge à temps complet de façon récurrente ou enseignant à la formation continue dans le cadre de programmes conduisant à un diplôme d'études collégiales (DEC).

Une réduction notable de la précarité

- Acquérir, à l'obtention d'un contrat à temps complet, **la permanence après six années d'ancienneté ou après cinq années consécutives à temps complet.**
- S'assurer que **l'invalidité ne constitue pas un motif** pour refuser la priorité d'emploi.
- **Faciliter l'obtention de certains congés** et de l'assignation provisoire pour les enseignantes et les enseignants à statut précaire.

Ces demandes, si elles étaient exaucées, pourraient mener à l'abolition d'injustices flagrantes comme le fait qu'il soit si difficile d'accéder à la permanence dans l'enseignement. Il est inacceptable qu'un enseignant puisse travailler dix années de suite à temps plein sans obtenir le statut permanent. Et pourtant, cette situation est fréquente. Malheureusement, comme on le mentionnait dans l'éditorial, les offres patronales ne vont nullement, pour l'instant, dans le sens d'une réduction de la précarité ou d'une bonification des conditions à la formation continue. ■

Mobilisation : plan d'action de la FNEEQ

La FNEEQ a élaboré un plan d'action pour les mois à venir afin que nous puissions exprimer collectivement, de diverses manières, notre désir **d'obtenir une entente négociée satisfaisante** et notre refus catégorique des offres patronales.

Nous vous tiendrons au courant des différentes activités organisées par notre fédération et ne manquerons pas de solliciter, ces prochaines semaines, votre participation aux différentes actions de visibilité dont l'ampleur sera progressive. ■

Le miracle finlandais : partie 1

Par le Comité école et société, FNEEQ

La réussite exceptionnelle des élèves finlandais à des tests internationaux a attiré l'attention sur le système d'éducation dans ce pays. D'où vient un pareil succès? Les Finlandais auraient-ils trouvé la recette miracle pour rendre l'école attrayante et favoriser la réussite? Serait-il possible d'importer un pareil modèle au Québec?

Voici le premier d'une série de deux articles dans lesquels nous observerons les particularités d'un système d'éducation considéré comme exemplaire. Le statut professionnel des enseignants, le mode d'application de la Réforme et l'absence du privé fournissent des pistes d'explication.

Le succès du système scolaire finlandais ne se limite pas aux excellents résultats de ses élèves à l'enquête PISA menée dans les pays de l'OCDE (www.pisa.oecd.org) où ils occupent les premières places en lecture, en mathématiques et en sciences. L'école finlandaise a su aussi réduire plus que partout ailleurs l'effet des disparités sociales sur les performances scolaires. De plus, les différences entre les résultats des garçons et des filles sont nettement moins marquées que dans les autres pays de l'OCDE. De pareils résultats ne s'obtiennent pas miraculeusement.

L'école finlandaise a su aussi réduire plus que partout ailleurs l'effet des disparités sociales sur les performances scolaires.

En Finlande, l'éducation est une préoccupation publique et constante. Le statut de professeur du primaire est aussi prisé que celui de médecin, le nombre d'heures d'enseignement est inférieur à celui du Québec, les classes et les écoles sont petites, l'ensemble du réseau scolaire est bien financé, sans disparités d'une région à l'autre. Avec de pareilles mesures, il n'est pas étonnant de constater que tout fonctionne rondement.

Une profession hautement valorisée

Le tout commence avec des enseignantes et des enseignants bien formés. Une personne sur six accède aux études universitaires menant à la profession d'enseignant en Finlande. À la faculté d'éducation de Joensuu, par exemple, 300 dossiers sont retenus sur 1200 candidatures environ. Et non seulement est-il difficile d'y être admis, mais la formation dispensée aux futurs maîtres — qui dure un minimum de cinq ans — est « réputée et de qualité ». Elle est exigeante autant sur le plan de la maîtrise disciplinaire que sur celui des connaissances et des aptitudes pédagogiques.

Il faut également mentionner que les professeurs finlandais exercent leurs fonctions dans un milieu professionnel qui ferait pâlir d'envie leurs confrères des autres pays. Une logistique impressionnante est mise au service des enseignantes et des enseignants pour les aider dans leur travail avec les élèves et pour qu'ils puissent vaquer à leurs autres obligations comme le tutorat, la préparation, la concertation. Un grand soin est accordé au matériel, à l'ergonomie des locaux soigneusement équipés et maintenus. Les professeurs bénéficient également d'un soutien de professionnels qui semble, là-bas, occuper une place plus importante. Ils travaillent dans des conditions très satisfaisantes : les écoles propres, bien tenues, forment des milieux de vie agréables et ne dépassent pas 500 élèves. Les groupes sont restreints — avec un ratio de 10 élèves par enseignant — et les heures de travail moindres que dans les autres pays de l'OCDE.

... les professeurs finlandais exercent leurs fonctions dans un milieu professionnel qui ferait pâlir d'envie leurs confrères des autres pays.

Certains chercheurs expliquent que la culture et la tradition finlandaises accordent à l'éducation une importance historique inversement proportionnelle à celle du Québec. L'Histoire nous donne des pistes d'explication. Ainsi, alors qu'au Québec, l'arme démographique s'avérait le principal outil de résistance contre la colonisation anglaise et pour la préservation d'une culture française en Amérique du Nord, les Finlandais misaient sur l'éducation pour résister aux envahisseurs, qu'ils soient Suédois ou Russes.

Ici, malheureusement, l'appel frileux de l'Église au repli sur soi et la glorification des valeurs conservatrices a alimenté un tenace anti-intellectualisme tout en contribuant à maintenir les Canadiens français à

l'extérieur des sphères de pouvoir, tant politiques qu'économiques. En Finlande, l'Église a joué un tout autre rôle. Jusqu'au XVII^e siècle, alors qu'elle était responsable de l'éducation, et du fait que le protestantisme favorise un rapport plus autonome du croyant avec sa religion, l'apprentissage de la lecture était fortement encouragé, ne serait-ce que pour lire la Bible.

À réforme semblable, applications différentes

La réforme de l'éducation mise en place au Québec s'est attirée plus de blâmes que d'adeptes, et même ceux qui en reconnaissent la valeur ne manquent pas de lui reprocher ses lacunes. Parmi celles-ci, l'évacuation des contenus au profit des compétences et, surtout, de leur mode de transmission. La mise en place d'un mode d'évaluation dénaturé, travesti en charabia, a fini par faire perdre le sens de la mesure et en fausser les intentions. En Finlande, les mesures mises en place depuis 1985 sont pourtant très semblables à celles qui nous sont imposées ici; mais les résultats sont différents.

Dans la réforme implantée en Finlande, les compétences n'ont pas délogé la connaissance et les mesures ont accentué la place accordée aux matières fondamentales. L'approche constructiviste et socioconstructiviste sert de principe directeur au type de pédagogie pratiqué dans les institutions et aucune évaluation n'est obligatoire pendant les années de formation fondamentale. L'accent est mis sur la maîtrise des matières de base. Les professeurs jouissent d'une grande autonomie dans l'élaboration des programmes de formation, la mise en œuvre du programme, le choix des manuels scolaires, du contenu des cours et des stratégies pédagogiques. L'épreuve uniforme nationale n'a lieu qu'à la fin du cycle d'études fondamentales.

[...] le pari fait par la Finlande est de miser sur une excellente préparation de base. [...] dans la formation fondamentale, une place majeure est accordée aux matières... fondamentales, la langue et les mathématiques par exemple.

Public, privé, même mission, pas de sélection

Il existe très peu d'écoles privées en Finlande; ces dernières sont financées à 100 % par l'État et sont donc tenues de suivre le même programme et de se conformer aux normes de l'école publique. Il n'y a pas de sélection des élèves ni dans le public, ni dans le privé, et cela jusqu'au secondaire supérieur (l'équivalent du secondaire 3-4-5). Cependant, l'accès aux cycles suivants devient conditionnel aux résultats des élèves. Ces derniers ne peuvent y accéder qu'à la suite d'une sélection basée sur la qualité de leur dossier académique et parfois des tests d'admission. Il en va de même pour l'admission aux autres cycles d'études supérieures jusqu'à l'université.

Cela peut sembler inéquitable, mais le pari fait par la Finlande est de miser sur une excellente préparation de base. C'est peut-être pour cette raison que dans la formation fondamentale, une place majeure est accordée aux matières... fondamentales, la langue et les mathématiques par exemple. Au Québec, plusieurs voix s'élèvent, depuis le frère Untel jusqu'à nos représentants syndicaux actuels, pour que soit renforcé l'enseignement de la langue d'apprentissage, le français.

Le système scolaire finlandais s'appuie donc sur des enseignants bien formés et dont le travail est valorisé. On leur fait entièrement confiance dans l'application d'une réforme qu'ils peuvent adapter en toute liberté à leurs propres méthodes pédagogiques.

Leur travail est facilité par des classes peu nombreuses, ce qui leur permet de s'occuper efficacement des élèves en difficulté qui restent intégrés dans les groupes réguliers. Voilà des recettes simples, efficaces, relevant du bon sens, que l'on rêverait de voir appliquées au Québec.

Dans la deuxième partie de cet article, nous décrivons certains aspects en lien avec l'organisation institutionnelle et pédagogique comme le nombre d'élèves par classe et le soutien dont bénéficient les élèves et les enseignants, le budget consacré à l'éducation et certaines mesures particulières en vue de l'intégration des élèves d'origine étrangère.

Pour approfondir sur ces thèmes, outre les nombreux sites qui fournissent des informations sur ce sujet, nous vous référons à l'annexe 2 de l'avis du Conseil supérieur de l'éducation paru en octobre 2009 intitulé *Une école secondaire qui s'adapte aux besoins des jeunes pour soutenir leur réussite*, ainsi qu'au site : www.siteraeg.org/documents/rapport_finlande.pdf. ■



Nouvelle sortie de placard de l'auteur, qui avoue ici n'être pas un sans-culotte

Le franc parler du vieux Bédé : 3

Par Luc Bédard, Psychologie pré-universitaire

J'aime l'argent. Vous l'ai-je dit? Ça m'étonnerait : je tiens trop à mon image de vieux gauchiste avec pas de bobettes pour vous avoir avoué un jour que je les paie près de 50\$ la paire (si, si : voyez la photo ci-contre avant de prétendre que je raconte n'importe quoi) .

Vous n'imaginez pas ce qu'il m'aura fallu de courage imbécile et obstiné pour en arriver à ce simple aveu. Je crois que j'aurais eu moins d'hésitation à me dire pédophile, ou pire : fumeur. C'est que dans notre monde syndical d'employés-de-l'État-mieux-payés-que-les-camarades, n'est pas pécumane qui veut. J'en viens parfois à me dire que nous avons avec l'argent le même rapport qu'autrefois les Québécois avec le sexe. Que c'est pour ça qu'à chaque négo, nous balbutions du bout des lèvres une vague demande de liliputienne simili-augmentation, avec l'air de ne pas y toucher et en l'enrobant, comme autrefois le Playboy dans un sac brun ou

une revue montrable, dans de belles formules du type légitime-participation-à-l'enrichissement-citoyen-machinchose. Quitte, une fois la convention collective signée, à faire semblant qu'on la lit pour les articles...

L'argent, tout au long de ma carrière, m'aura pourtant obsédé, au point d'ailleurs de m'empêcher de faire des enfants de peur qu'ils n'héritent de cette obsession. Tous les matins, et particulièrement à l'approche des négos, cette question me taraude inlassablement: que vauz-je? Je m'en suis d'ailleurs ouvert à ma psychiatre, qui m'a parlé estime de soi, antidépresseurs et autres viagra. Que voulez-vous, elle partage avec le reste de l'univers cette fâcheuse tendance à ne pas me comprendre. Merde, je lui parlais d'argent, pas d'état d'âme! De blé. D'oseille. D'assiette au beurre. Je voulais connaître le pesant d'espèces sonnantes et trébuchantes du prof de cégep qui fait mon moi.

Bien sûr, si j'avais eu la chance de naître et sévir dans un système à la soviétique, la question ne se poserait pas ou se poserait juste une fois : un prof de cégep vaudrait son poids de propagande du plus meilleur système au monde.

Comme les artistes, syndicalistes, intellectuels et autres parasites suçant le sang du prolétariat, nous aurions, en tout temps, une juste mesure de notre contribution à la prise de conscience de jours merveilleux à venir quoique pas de notre vivant. Et je pourrais arrondir mes fins de mois en dénonçant un collègue ou deux, ce qui, en ce monde, ne m'a jusqu'ici valu que brimades et rejet.

Mais nous vivons dans une économie de marché, la plus meilleure économie du monde. Or je ne sais que trop que dans cette économie, que vauz-je? se décline sur le mode du : que rapporte-je? à quoi sers-je? Dans ces circonstances, c'est une chouette idée d'enseigner dans un domaine dont l'utilité pratique se voit comme le nez dans la face. L'aéronautique, tiens. Je me verrais bien me lever le matin avec la conscience que planent au-dessus de ma tête les produits ailés de mes cours si relevés. Ou j'aurais pu, à défaut de montrer à en faire de vrais, contribuer à la production d'avions de papier, dont après tout, mon Trois-Rivières natal occupa longtemps le trône de capitale mondiale. Le cégep comptait d'ailleurs, dans le temps où j'y fis mes études, un pavillon exclusivement dédié aux techniques de papeterie. Les chanceux qui y officiaient voyaient, en tournant le regard vers l'est ou l'ouest, le produit de leur enseignement défiler sous forme de joyeuses pitounes* bien pulpeuses sortant des machines de la Wayagamac, de la CIP, de la Domtar ou la Consol. Le papier dépensé pour dispenser des cours revenait ainsi sous forme de papier dispensé pour dépenser de l'argent et faire rouler l'économie, d'où retour sur l'investissement, bonne conscience et hop.

Mais j'ai toujours enseigné la psychologie. Ne me regardez pas comme ça! Pensez-vous que si j'avais été le moindrement doué, je n'aurais pas fait quelque chose d'utile? Bon, il y a des degrés, je ne suis quand même pas tombé jusqu'à la philosophie ou la littérature, mais quand même...

Ont collaboré à ce numéro

Luc Bédard
(Psychologie pré-universitaire)

Sophie Guillemette
(Français)

Michèle Saint-Denis
(Psychologie pré-universitaire)
pour le Comité d'action
internationale du SPCVM

Comité école et société, FNEEQ

Comité exécutif du SPCVM

Mise en page :
Chantal Biron
(Sciences et techniques de gestion)

Finalement, la question revient toujours : combien ça vaut, un prof de cégep moyennement improductif dans un système capitaliste? Plus qu'un prof de secondaire? Jusqu'ici, je le croyais, vu que question papier, j'en avais un plus long, avec un gros sceau d'université dessus. Mais voilà que sur fond d'équité salariale, on te révisé les échelons et on me rappelle que les profs du secondaire, souvent plus femmes que moi, vont tous les jours aux galères, menacés par des caïds locaux blanchement armés jusqu'aux dents, qui les surveillent jusque chez-eux et veulent faire sauter leur maison, leur épicerie, leur cinéma, leur mari. Et là, je ne parle que de leur syndicat. Il paraît que leurs élèves sont assez *heavy* aussi...

Alors pourquoi je gagnerais plus qu'eux, moi qui cause douillettement à des élèves dont le moins motivé ne peut m'agresser que par ses ronflements et ses lancers d'avions de papier? Qu'ai-je à offrir pour même mériter qu'on me paye, sans parler de me payer mieux? Je n'en pouvais plus d'entendre cette question dans ma tête, tant et tant que j'ai fini par me résoudre à faire ce que l'on fait quand on atteint le plus bas échelon du désespoir : j'ai consulté une voyante, qui m'a fait rencontrer mes parents. Qui m'ont passé un savon. Qui m'ont dit, dans leur rude langage de défunts, qu'ils mourraient de honte, s'ils n'étaient déjà morts, de me voir assumer si peu la valeur de ce que je fais. Que de leur vivant de pauvres, tout ce qu'ils avaient pu me donner était la soif de savoir, et que ce cadeau inépuisable, je passais ma vie à le relayer. Qu'ayant vécu à une époque où ledit savoir se transmettait entre riches seulement, ils en connaissaient la valeur et n'avaient pas de temps à perdre avec un fils qui fait des complexes.

J'allais leur dire merci quand la communication a été coupée par un autre appel sur le cell de la voyante. Je suis reparti ébranlé mais reconnaissant. J'ai commandé un verre de bière en carton recyclé, et dans les effluves du houblon m'est apparue cette impression que j'avais peut-être intériorisé, depuis le temps qu'on nous le sert à la sauce duplessiste, adéquisté, lucide et tutti quanti, ce bon vieux sentiment anti-intellectualiste bien québécois qui nous a si mal servis jusqu'ici. Depuis Duplessis qui confondait dans la catégorie « joueurs de piano » les intellectuels de toute mouture, jusqu'aux Jeff Fillion de ce monde qui, ne comprenant pas à quoi ça sert de savoir, ne peuvent évidemment pas saisir l'importance d'enseigner, il y a beau temps qu'il est gênant en ce pays de se dire professeur.

De plus en plus ragaillardi par mes propres révélations et prises de conscience, j'ai fini par flauber ma paye dans ce bouge où j'avais atterri. Alors, quand le serveur m'a demandé comment j'allais payer mes prochaines consommations, c'est avec un regard trouble mais fier et une sérénité retrouvée que je lui ai dit : *man*, avec mon augmentation. ■

* Wow, wow, on se calme! Il ne s'agit pas d'une joke sexiste de vieux cochon, mais d'un subtil calembour quasi intraduisible jouant sur le fait que les Trifluviens appelaient « pitounes » les billots de bois de pulpe sortant des machines et servant à produire le papier.

Une assemblée syndicale festive le 31 mars prochain!

Par le comité exécutif

La journée du 31 mars marquera la fin officielle de notre convention mais aussi du décret par lequel le gouvernement de Jean Charest s'est permis de contrer les lois internationales du travail en nous imposant des conditions non négociées et en rendant illégale toute action de protestation jusqu'en 2010.

Afin de souligner avec force la fin de cette répression, nous vous proposons une assemblée syndicale spéciale le **mercredi 31 mars, à 15h30, au 4.82**. Lors de cette rencontre, nous ferons le point sur nos luttes syndicales et fêterons ensemble le retour de droits fondamentaux que la loi 43 nous empêche d'exercer depuis 4 ans. ■

Journée d'étude syndicale

Par le comité exécutif

Veillez prendre note que la journée d'étude syndicale qui devait avoir lieu au cours de la semaine de relance, cet hiver, est annulée et ce, afin que nous puissions mettre l'accent sur l'assemblée spéciale du 31 mars marquant la fin du décret. ■

Lock-out au Journal de Montréal

Par le comité exécutif

Montrons notre solidarité!

Les employés du *Journal de Montréal* sont en lock-out depuis plus d'un an.

Le grand patron, Pierre-Karl Péladeau, s'en est pris à l'ensemble des syndicats, la semaine dernière, en affirmant qu'ils représentent un handicap pour les entreprises québécoises.

Malgré le lock-out et la médiocrité d'un journal qui fonctionne sans ses journalistes, Québecor continue à faire de l'argent avec ce quotidien. Il est donc impératif de continuer à ne pas lire le *Journal de Montréal*! Les revendications de ses employés sont d'une importance cruciale pour l'avenir de l'information au Québec. Le site des journalistes en lock-out, *Rue Frontenac*, est bien fait et intéressant; on peut maintenant télécharger une version PDF pour lire les nouvelles qu'on y rapporte. On peut également les encourager en cette période qui doit être extrêmement difficile : il suffit de devenir un ami de *Rue Frontenac* pour la modique somme de 25,00\$. www.ruefrontenac.com ■

Pédagogie entre autres : un numéro spécial négó

Appel de textes

Le prochain numéro du *Pédagogie entre autres* portera (vous vous en doutez!) sur la négociation pour le renouvellement de notre convention collective.

Nous en profiterons pour nous remémorer des moments importants et marquants de solidarité. Si vous avez des souvenirs de revendications, de défaites, de victoires, de conflits, de ténacité, de grèves ou autres moyens de pression qui vous ont marqués, racontez-nous les afin que nous puissions nous rappeler ensemble de ces grands moments de nos luttes syndicales. Vos textes courts ou longs sont attendus pour le **lundi 15 février**.

Au plaisir de vous lire! ■

Votre don = 2 pour 1 !

Rappel : le gouvernement canadien a promis une équivalence de tous les dons faits par les individus et ce, jusqu'au **12 février 2010**.

Cela signifie que si vous donnez 100 \$, le gouvernement donnera également 100 \$ pour appuyer Haïti. ■

À propos de la Coalition humanitaire

Pour en savoir plus sur les actions de la Coalition humanitaire, visitez le www.lacoalitionhumanitaire.ca ■

Assemblée générale

Prochaine assemblée générale syndicale :

le **mercredi 10 février, à 15h30**, au local 4.82a.

Comme toujours, tous les enseignants du CVM sont les bienvenus !

On vous attend en grand nombre. ■

Solidarité avec Haïti

Par Michèle St-Denis, pour le Comité d'action internationale du SPCVM

Il n'est plus besoin de nommer et de décrire l'horreur de la catastrophe haïtienne et le désarroi de la population face au tremblement de terre survenu le 12 janvier dernier. Plusieurs d'entre vous avez rapidement manifesté votre désir de solidarité avec la société haïtienne. Merci. Lors de notre prochaine assemblée générale (10 février prochain), des propositions seront faites quant aux actions à réaliser par le SPCVM. Par ailleurs, nous vous invitons aujourd'hui à poser des actions personnelles dans une perspective collective. Ainsi, nous déposerons une boîte afin de recueillir vos dons en argent comptant ou en chèque ou en chèque, au bureau du Syndicat des professeurs (A3.04). L'ensemble des dons sera regroupé au syndicat de sorte à effectuer un don collectif à La Coalition humanitaire. La CSN soutient cette coalition composée d'Oxfam-Québec, d'Oxfam-Canada, de CARE et d'Aide à l'enfance. Ces organisations possèdent déjà une grande expérience sur le terrain et sont présentes en Haïti depuis de nombreuses années. Cela leur permet d'agir rapidement.

Si vous vous posez la question sur les frais administratifs de cette Coalition, sachez que pour chaque dollar donné, 0,90 \$ va directement au programme de secours d'urgence et de reconstruction et 0,10\$ est consacré à défrayer les coûts administratifs.

Voici, pour votre information, le dernier bilan des actions de cette coalition (19 janvier) :

« La semaine dernière, les membres de la Coalition humanitaire ont déployé plus de 600 travailleurs humanitaires sur le terrain et ont distribué de nombreux articles de première nécessité tels que :

- des milliers de pastilles de purification d'eau aux Haïtiennes et aux Haïtiens, en se concentrant sur les femmes enceintes, les nouvelles mères et les enfants, avec pour objectif d'atteindre 75 000 personnes.
- 2 200 trousseaux d'hygiène et 1 500 jerricans (bidons).
- 10 000 litres d'eau sur 19 sites pour 10 000 Haïtiennes et Haïtiens réfugiés dans le quartier de Delmas et dans un hôpital de Carrefour.
- Des rations d'eau et de nourriture à 2 000 personnes dans un hôpital local. La nourriture comprenait des articles, tels que du poisson en conserve, des craquelins, du riz, des fèves, du lait en poudre, de la sauce tomate, de l'eau embouteillée et de l'huile de cuisson.
- Des solutés et autres médicaments à 14 hôpitaux et cliniques.

Les besoins restent immenses. »

Si vous souhaitez recevoir un reçu pour fin d'impôt, vous trouverez sous peu, dans vos casiers, un formulaire à compléter et à déposer avec votre don dans la boîte à votre département. Tous les formulaires dûment remplis seront remis à la Coalition en même temps que l'argent et celle-ci vous retournera votre reçu. Une invitation est lancée, par le SPCVM, à l'ensemble de la communauté du CVM et à l'association étudiante pour unir nos actions et faire un don collectif plus que substantiel.

Merci à vous toutes et tous. ■